

# Procès-verbal de la XLV assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation

Autor(en): **Kohler, Adr.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **13 (1906)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684532>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# PROCÈS-VERBAL

DE LA

XLV<sup>me</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA

## SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

à Saint-Imier, le 29 octobre 1906

---

Un grand nombre de membres et d'amis de l'Emulation s'est réuni le 29 octobre 1906 dans la salle agréablement décorée du Cercle Industriel de St-Imier. Ce bel auditoire allait assurer à la Société une de ses plus fécondes séances.

Un lunch, au préalable, avait été généreusement offert par la section d'Erguel aux membres venus du dehors.

M. le pasteur Fayot, président de la section d'Erguel, ouvre la séance par quelques aimables paroles de bienvenue.

Le programme est chargé, l'heure déjà fort avancée. Aussi l'assemblée décide-t-elle d'aborder immédiatement la discussion des questions administratives.

Tout d'abord, il est donné lecture par M. Adrien Kohler, président du Comité central, des lettres d'excuse qui lui sont parvenues.

Les comptes de la Société de 1904-1906, sont soumis à la vérification de deux censeurs qui sont nommés séance tenante, ce sont M. A. Benoit, receveur de district à Courtelary et M. Huguelet de Cormoret,

Ces comptes accusent en recettes fr. 4,414.15  
 en dépenses fr. 2.102.20  
 Solde actif fr. 2,311.95

y compris le Fonds Thurmann par fr. 1,231.05

Ils sont approuvés par les deux censeurs.

L'assemblée procède ensuite à la réception des nouveaux membres de la Société d'Emulation. Sont reçus membres :

MM. Martin Gonin, instituteur secondaire à Neuveville;  
 Philippe Pierre-Humbert, pasteur à Nods;  
 Edouard Beerstecher, imprimeur à Neuveville;  
 Armand Benoit, receveur de district à Courtelary;  
 Jean Rossel, étudiant en droit à St-Imier;  
 Auguste Rickli, St-Imier;  
 Huguenin, pasteur, Sonvilier;  
 L. Jaquet, St-Imier;  
 Jung, pasteur, St-Imier;  
 Schnetzler, Cormoret;  
 G. Gobat, procureur, Courtelary;  
 Gobat, président du tribunal, Courtelary;  
 J. Gobat, directeur de l'Orphelinat, Courtelary;  
 Dr Eguet, Corgémont;  
 Ernest Voisin, Corgémont;  
 Wuilleumier, pasteur, Tramelan;  
 Charles Neuhaus, rédacteur, St-Imier;  
 Folletête, curé-doyen, Saignelégier;  
 Jos. Beuret, Saignelégier;  
 Dr A. Kahn, Porrentruy.

Puis l'assemblée désigne, sur l'invitation chaleureuse de M. Radiguet, professeur, comme prochain lieu de réunion, St-Ursanne.

L'élection du Comité central ne donne lieu qu'à un léger changement; tous les membres actuels du Comité sont confirmés dans leurs fonctions, mais, en vue de les décharger un peu de leur lourde besogne, il leur est ad-

joint un nouveau membre, M. Alfred Ceppi, président du tribunal à Porrentruy.

A cet endroit M. le D<sup>r</sup> Cuttat, médecin à St-Imier, fait observer au Comité central que la liste des membres de la Société d'Emulation est loin d'être exacte et complète, et que dès lors il serait urgent de procéder à un renouvellement de cette liste. Dans sa réponse M. Adrien Kohler déclare que le Comité central ne peut être rendu responsable des erreurs et des oublis qui peuvent s'être commis dans la publication de la liste ; car il lui est impossible de dresser une liste exacte des membres de toutes les sections sans le concours de celles-ci. Or, les sections, malheureusement, n'ont fait aucune observation au projet de liste qui leur avait été présenté.

Il reste une dernière question à résoudre, c'est celle de la publication des lettres de Gressly, le géologue jurassien bien connu. Ces lettres ont été rassemblées par M. le D<sup>r</sup> Rollier, privat-docent à l'Université de Zurich, et M. le D<sup>r</sup> Rollier propose à l'assemblée qu'elles soient insérées dans les *Actes*. Ces lettres — et M. le D<sup>r</sup> Rollier en lit une — ont toutes un caractère intime ; elles méritent d'être lues, non point en raison de leur valeur scientifique seule, telle n'est pas l'intention de M. Rollier, mais en tant que document précieux de l'originale personnalité de Gressly et de la délicatesse de sentiments que nous révèlent ces lettres.

M. Kohler, au nom du Comité, lui répond qu'il ne peut encourager cette proposition ; toute sympathique qu'elle soit, une raison sérieuse s'y oppose, et c'est l'état de la caisse centrale ! les ressources de la Société sont si minimes déjà, qu'on ne saurait encore les entamer davantage. A son avis, il serait préférable de faire une publication à part des lettres de Gressly, au moyen d'une liste de souscriptions qu'on mettrait en circulation dans toutes les sections.

M. le pasteur Fayot se range à cette dernière ma-

nière de voir, mais à condition qu'on veuille bien associer à cette publication celle non moins intéressante d'un manuscrit historique de Biétrix, l'octogénaire bien connu qui mourut récemment à l'Asile des Vieillards.

Finalement, l'Assemblée confie la solution de cette question au Comité central.

La seconde partie de la séance est consacrée à la lecture des travaux annoncés au programme.

Elle débute par le discours d'ouverture que prononce M. le pasteur Fayot, charmant discours, d'une noble et vigoureuse envolée, et qui, par l'éloquence admirable que sait mettre M. Fayot dans tout ce qu'il dit, arrache à l'auditoire ému de chaleureux applaudissements.

Il est suivi du beau rapport très substantiel du Président central sur la marche de la Société d'Emulation depuis l'Assemblée de Porrentruy du 24 octobre 1904. Ce rapport, pour ne pas être très optimiste, n'en est pas moins une encourageante et vibrante exhortation à poursuivre le but suprême de l'Emulation, qui est la conservation de notre personnalité jurassienne et de la langue aimée que nous parlons.

Les conférenciers, qui présentent et lisent leurs travaux, se voient obligés, le temps passant hélas ! trop vite, de se résumer dans une large mesure. Néanmoins, il ne paraît pas que le succès qu'ils recueillent en ait souffert. Le régal reste le même, tant est heureuse la variété de ces travaux et captivant ainsi l'intérêt qu'ils offrent tous. Aussi est-ce avec enthousiasme que l'Assemblée manifeste son vif plaisir et qu'elle s'associe au joli mot de remerciements que M. Fayot trouve pour chacun des conférenciers.

M. J. Husson, artiste peintre, étant absent, son travail ne peut être entendu.

Signalons encore, car elle mérite de l'être, la précieuse idée qu'a eue M. Girard, négociant à St-Imier, d'exposer dans la salle même une collection fort goûtée de

gravures et d'aquarelles qui sont dues les unes au graveur Nicolet, les autres au peintre Juillerat, deux talents distingués, deux sympathiques figures jurassiennes d'autrefois que M. Girard a bien voulu nous retracer.

Le banquet, qui est précédé encore d'une visite des participants au petit musée de St-Imier, vraiment digne de cette attention, le banquet fut ce qu'il est toujours : gai, intime, familial, en un mot l'idéal du banquet jurassien. Et y marquer la présence de plusieurs dames, c'est assez dire qu'il fut en outre des plus charmants. Les orateurs ne chôment pas. D'ailleurs, avec un major de table tel que M. le D<sup>r</sup> Miéville, impitoyable autant que spirituel, c'eut été difficile ! C'est lui qui commence la série des toasts, il se trouve d'éloquents successeurs pour toute la durée de ce modeste mais cordial festin : MM. Fayot, Locher, préfet, A. Kohler, président central, D<sup>r</sup> Virgile Rossel, Zobrist, professeur et Radiguet, professeur.

Après le banquet, la section d'Erguel conduit encore ses invités au Mont-Soleil, et c'est là-haut, dans le coquet „mazot“ du Club Alpin, et en présence des beautés poignantes de notre Jura, plus cher, plus grand toujours sur ses monts qu'ailleurs, c'est là-haut que s'écourent les derniers moments, ineffaçables eux aussi, de la plus féconde, de la meilleure de nos fêtes jurassiennes.



